

L'Union des producteurs agricoles

Procès-verbal du 101e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles

Centre des congrès de Québec

Les 2, 3 et 4 décembre 2025

Mardi 2 décembre 2025

Ouverture du Congrès général de l'Union des producteurs agricoles

Sur proposition de M. Marcel Papin, appuyée par M. Martin Marcouiller, le président général, M. Martin Caron, ouvre le 101e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles, qui a pour thème *Unis pour l'avenir*. Il remercie l'ensemble des congressistes pour leur présence.

M. Caron invite sur la scène les personnes qui ont siégé au conseil exécutif au cours de la dernière année, souligne leur apport et salue leur engagement. Il met en lumière la contribution indirecte des conjoints et conjointes, dont le soutien est essentiel au plein engagement des membres. M. Caron présente ensuite M. Charles-Félix Ross et Mme Magali Delomier, respectivement directeur général et directrice générale adjointe. Il termine en remerciant les membres du conseil général et les invite à se lever.

On diffuse ensuite une vidéo rendant hommage à Mme Valérie Fortier, présidente des Agricultrices du Québec, décédée au cours de l'année. Mention est également faite du décès de M. David Boissonneault, ancien président des Éleveurs de porcs du Québec.

Lecture de l'avis de convocation

M. Charles-Félix Ross, directeur général, lit l'avis de convocation. Sur proposition de Mme Hélène Champagne, appuyée par M. Serge Lefebvre, l'avis de convocation est jugé conforme.

Procès-verbal du Congrès 2024

Me Raphaële St-Amand-Valente présente les grandes lignes du procès-verbal du 100e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles tenu l'an dernier. Sur proposition de M. Charles Boulerice, appuyée par M. Marcel Papin, le procès-verbal du Congrès 2024 est adopté.

Programme du Congrès

Me Raphaële St-Amand-Valente présente le programme du Congrès. Sur proposition de M. Gilles Lacroix, appuyée par M. Jérémie Letellier, le programme est adopté.

Règles de procédure

Me Raphaële St-Amand-Valente attire l'attention des congressistes sur certains articles du *Règlement concernant la tenue du Congrès général de l'UPA*. Puisque ce dernier fait partie des règlements généraux en vigueur, l'adoption de ces articles n'est pas requise.

Rapport du président de la commission électorale

Le président de la commission électorale, M. André Mousseau, est invité à faire son rapport.

- Au poste de président général, une seule candidature, soit celle de M. Martin Caron, a été reçue dans les délais et jugée conforme;
- Au poste de premier vice-président général, une seule candidature, soit celle de Mme Stéphanie Levasseur, a été reçue dans les délais et jugée conforme;
- Au poste de deuxième vice-président général, une seule candidature, soit celle de M. Julien Pagé, a été reçue dans les délais et jugée conforme.

Il déclare donc les trois candidats élus par acclamation. Les dirigeants entrent en fonction à la clôture du Congrès pour un mandat renouvelable de deux ans.

M. Mousseau termine en remerciant les membres de la commission électorale.

Rapport d'activités

Le directeur général, M. Charles-Félix Ross, et la directrice générale adjointe, Mme Magali Delomier, présentent le rapport d'activités de l'Union en 2025.

Section 1 : Portrait de l'Union

Le taux d'adhésion à l'Union demeure stable et s'établit à 92 %. La valeur de production des groupes spécialisés de l'Union a totalisé 12,7 G$ en 2025, dont près de 89 % est produit grâce à la mise en marché collective.

Section 2 : Faits saillants et événements marquants de l'année

Parmi les moments forts de l'année, on mentionne la tenue du Grand Colloque de la mise en marché collective, le suivi de l'entente avec le gouvernement, la création d'un front commun agroalimentaire en réaction aux tensions commerciales avec les États-Unis ainsi que l'adoption du projet de loi no 86 sur la

pérennité et la vitalité du territoire agricole. L'année 2025 a également été marquée par des gains importants : l'adoption du projet de loi C-202 protégeant la gestion de l'offre dans les ententes commerciales, la bonification de l'entente-cadre sur le passage des lignes de transport d'électricité en milieux agricole et forestier, qui comprend la création d'un fonds de 25 M$ destiné à la relève agricole, ainsi que le lancement du Code d'épicerie du Canada qui entrera en vigueur en janvier prochain.

Les dossiers agroenvironnementaux ont pris une place importante parmi les nombreux chantiers de l'année. Notons la prolongation du projet Agrisolutions climat jusqu'en 2028, les mesures financières pour l'adaptation aux changements climatiques et les enjeux entourant la gestion de l'eau et la protection de la biodiversité. Enfin, on s'attend à une annonce concernant le *Règlement sur les exploitations agricoles*, qui mettrait partiellement fin au moratoire sur les superficies en culture.

Section 3 : Vidéo rétrospective

Une vidéo rétrospective dresse le bilan médiatique. Les thèmes suivants sont abordés : tarifs douaniers, projet de loi sur la protection de la gestion de l'offre, aléas météorologiques, coupes forestières dans les érablières, tarification du carbone, régime forestier, aménagement du territoire, actions dans le cadre des élections fédérales et municipales et participation aux commissions parlementaires.

Section 4 : Services aux productrices et producteurs et vie syndicale

Mme Magali Delomier et M. Ross poursuivent en faisant état des services et des activités en vie syndicale offerts aux productrices et producteurs au cours de la dernière année dans différents domaines (formation, plan de financement, main-d'œuvre, prévention, services juridiques, fiducies d'utilité sociale, etc.).

Échanges

On invite les congressistes à poser des questions et à faire part de leurs commentaires.

Devant la déception face à la politique bioalimentaire, on demande si des actions seront posées. Le gouvernement n'est pas sans savoir que les budgets accordés à l'agriculture doivent augmenter. Cette préoccupation pourra être exprimée à l'occasion de la visite du ministre de l'Agriculture et des chefs de parti.

Les Producteurs forestiers du Québec demandent l'aide de l'Union pour accélérer le processus d'adoption de règlements d'agence de vente du bois par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Un congressiste aimerait un meilleur accompagnement des productrices et producteurs qui acquièrent des actions d'une ferme existante. Il estime que cela favoriserait leur adhésion à l'Union.

Enfin, un délégué rappelle que les enveloppes budgétaires annoncées par le gouvernement découlent d'engagements antérieurs. Il souhaite un état de situation quant au versement des fonds promis. Le ministre de l'Agriculture pourra être interpellé à ce sujet lors de son passage devant les congressistes demain.

Sur proposition de M. Christian St-Jacques, appuyée par M. Simon Duval, le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

Allocution du président général

Le premier vice-président général, M. Paul Doyon, invite le président général, M. Martin Caron, à prononcer son allocution.

D'entrée de jeu, M. Caron présente les résultats d'un sondage selon lequel les productrices et producteurs agricoles bénéficient d'un large soutien de la population. Il poursuit en dénonçant une incohérence inacceptable : malgré l'intérêt marqué des consommatrices et consommateurs pour les produits d'ici, l'offre en épicerie est insuffisante. Par ailleurs, selon le Conseil du trésor, seulement la moitié de la valeur des contrats gouvernementaux est conclue avec des fournisseurs québécois. Des changements doivent être apportés rapidement.

La gestion de l'offre et nos systèmes d'exportation devront être protégés. Le gouvernement tarde à faire de l'autonomie alimentaire une véritable priorité nationale. M. Caron rappelle que d'autres pays ont des mécanismes protégeant certaines productions.

L'agriculture reste sous-financée, ce qui accentue la dette du secteur. Malgré le contexte difficile, les investissements en agriculture augmentent; ils ont atteint 1,7 G$ en 2023. Cette tendance se poursuivra, car des investissements sont nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques. M. Caron mentionne que certains secteurs veulent se développer, mais ont besoin de fonds pour y arriver. Il rappelle que les programmes d'aide à la relève doivent être actualisés pour répondre aux nouvelles réalités. Les retombées de l'agroalimentaire se comparent avantageusement à celles des autres secteurs; elles sont cinq fois supérieures à celles de l'industrie automobile.

Au cours de la dernière année, des actions ont été menées pour reconnaître le travail des productrices et producteurs agricoles. Des annonces seront faites sous peu concernant des demandes de longue date : levée du moratoire, changements concernant la date d'épandage, entretien des cours d'eau et agriculture en zones inondables. Malgré ces avancées, le travail doit se poursuivre, notamment en ce qui concerne la tarification carbone et les pertes en zone agricole.

À moins d'un an des élections générales, chaque formation politique doit se positionner au chapitre des priorités établies par le milieu, c'est-à-dire :

- investir dans le secteur et soutenir davantage les productrices et producteurs, la relève agricole, les régions périphériques, l'agriculture de proximité et le secteur biologique;
- mettre en œuvre des solutions concrètes pour refinancer à moindre coût la dette à long terme du secteur agricole;
- protéger encore plus le territoire et les activités agricoles (y compris nos érablières en forêt publique);
- accélérer la mise en place de mesures d'allégements administratifs et réglementaires;
- défendre nos priorités agroalimentaires dans les échanges commerciaux.

Présentation de la Fédération canadienne de l'agriculture

Mme Stéphanie Levasseur invite la première vice-présidente de la Fédération canadienne d'agriculture (FCA), Mme Jill Verwey, à s'adresser aux congressistes.

Mme Verwey passe en revue les principaux gains de l'organisation en matière d'allégements fiscaux et financiers, de protection de l'industrie et de soutien aux travailleuses et travailleurs et aux entreprises.

Elle commente ensuite l'une des plus grandes collaborations dans l'histoire de la FCA, c'est-à-dire l'initiative Cultivons le Canada. Ce projet comporte plusieurs grands objectifs, y compris la croissance économique et la sécurité alimentaire, un environnement réglementaire favorable, le développement des infrastructures ainsi qu'une gestion modernisée des risques.

La FCA a été très active durant l'élection fédérale en insistant fortement sur l'importance de faire de l'agriculture une véritable priorité nationale. Elle a participé à plusieurs événements et conférences lui permettant de mettre en valeur les avantages du commerce canado-américain et de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique. La FCA a aussi été très présente lors d'événements internationaux d'envergure, comme le Forum public 2025 de l'Organisation mondiale du commerce.

Au cours de la prochaine année, l'organisation souhaite sensibiliser le nouveau gouvernement canadien à des enjeux, comme la croissance économique dans le secteur agricole, les infrastructures prioritaires ainsi que la modernisation des outils de gestion des risques.

On invite les congressistes à poser des questions.

Le secteur agricole a cinq fois plus de retombées au pays que le secteur automobile. On demande quelles sont les actions de la FCA pour mettre en valeur ce fait à l'échelle fédérale. Mme Verwey mentionne que la FCA fait figure de leader et porte le message à Ottawa, en évitant de mettre les secteurs en opposition.

Un autre sujet préoccupe les productrices et producteurs : la réciprocité des normes. On invite la FCA à parler de ses actions dans ce dossier et à poursuivre ses efforts.

Réunion plénière

M. Paul Doyon, premier vice-président général, remercie les membres du comité des finances ainsi que M. Cédric Audette, associé de KPMG, responsable de l'audit des états financiers de l'Union. Il invite M. Mathieu Bolduc, trésorier, à présenter le rapport financier.

Présentation et adoption du rapport financier

M. Mathieu Bolduc présente le rapport financier. Sur proposition de M. Éric Leboeuf, appuyée par Mme Ana Maria Martin, les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

Nomination des auditeurs

Le conseil général recommande de retenir les services de KPMG pour l'audit des états financiers de la prochaine année. Sur proposition de M. Serge Lapointe, appuyée par M. Philippe Alain, il est convenu à l'unanimité d'approuver la recommandation.

Résolution pour modifier le R*èglement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'Union des producteurs agricoles*

M. Mathieu Bolduc présente la résolution relative aux modifications du *Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'Union des producteurs agricoles*. Sur proposition de M. Michel Brien, appuyée par Mme Véronique Guizier, la résolution est adoptée à la majorité.

Ateliers

Les délégués se réunissent en ateliers pour étudier les résolutions soumises par les groupes affiliés. Celles-ci sont regroupées selon quatre thèmes :

1. Affaires syndicales
2. Sécurité du revenu et commerce
3. Aménagement du territoire et environnement
4. Programmes et environnement d'affaires

Mercredi 3 décembre 2025

Huis clos des délégués

Fonds de défense professionnelle

MM. Martin Marcouiller et Marc-André Côté, respectivement président et secrétaire-trésorier du Fonds de défense professionnelle (FDP), présentent le rapport d'activités et les états financiers du FDP. Sur proposition de M. Gilles Lacroix, appuyée par M. Guy Boivin, les états financiers sont adoptés.

Les déléguées et délégués conviennent unanimement, sur proposition de M. Nicolas Baril, appuyée par M. Jean-Paul Tardif, de retenir les services de la même firme que celle de l'Union pour auditer les états financiers du FDP, soit KPMG.

Questions aux invités

Les déléguées et délégués échangent sur les questions qui seront posées aux ministres et aux chefs d'opposition.

Résultats des consultations sur le nouveau régime de cotisation

MM. Mathieu St-Amand et Mathieu Bolduc présentent les résultats des consultations sur le nouveau régime de cotisation.

Cette réforme, réclamée depuis longtemps, vise à rendre le régime de cotisation plus équitable pour l'ensemble des entreprises agricoles. Rappelons qu'en janvier 2025, la première phase des consultations officielles est lancée lors de la séance de réflexion du conseil général. Le 15 avril a eu lieu la rencontre provinciale afin de présenter les orientations. Quelque 150 participants, dont des représentants de groupes non affiliés, ont assisté à cette rencontre.

Plusieurs commentaires plaidaient en faveur d'une modification des paliers de cotisation de base et de la majoration de la cotisation (« cotisation complémentaire »). En 2025, on présentait une nouvelle proposition permettant d'atténuer l'incidence du changement pour la majorité des productrices et producteurs pour la cotisation de base. On suggérait également de majorer la cotisation sur six paliers afin d'obtenir une meilleure répartition et d'établir des montants comparables à la moyenne des contributions versées.

La deuxième phase des consultations a permis de constater que les commentaires reçus sont globalement favorables au nouveau régime de cotisation proposé. Les groupes sans plan conjoint ont également été rencontrés. Ces derniers étaient préoccupés par la réaction des productrices et producteurs qui auront des hausses subites et importantes et des incidences sur leur financement basé sur des cotisations volontaires.

Les 12 et 13 novembre dernier, le conseil général a adopté à l'unanimité les propositions à soumettre au congrès général.

Afin de tendre vers une plus grande équité et de favoriser une large adhésion des groupes à la formule choisie, une autre méthode permettant d'établir la majoration de la cotisation complémentaire est présentée. Les entreprises agricoles pourraient choisir cette méthode, à condition de fournir une preuve officielle des revenus générés par leur ferme. La majoration serait alors calculée à raison de 0,95 $ par tranche de 1 000 $ de revenus agricoles bruts non assujetti au paiement d'une contribution.

M. Charles-Félix Ross lit ensuite les résolutions qui seront ultérieurement présentées en plénière et soumises au vote.

Un délégué fait une remarque en lien avec l'inflation annuelle qui touche le chiffre d'affaires des productrices et producteurs agricoles et l'impact de la proportion des entreprises dans les premiers paliers. M. Ross mentionne que cette remarque a été formulée lors des consultations et qu'une réévaluation sera effectuée en vue du prochain plan de financement.

Certains délégués mentionnent que le nouveau régime n'est pas encore tout à fait équitable. Enfin, on tient à rappeler que les fermes de proximité ne doivent pas être oubliées dans ce processus.

Divers

On profite de l'occasion pour faire le point sur la manifestation qui s'est tenue samedi dernier. L'Union se devait de participer pour s'opposer au projet de loi n° 3, qui pourrait rendre des cotisations syndicales facultatives, mais ne cautionne pas les propos de certaines centrales syndicales. Des délégués manifestent leur malaise et estiment que l'Union aurait eu toute à gagner à envoyer une communication à ses membres.

Réunion plénière

Résolution sur le nouveau régime de cotisation

M. Charles-Félix Ross lit la résolution. Sur proposition dûment appuyée, la résolution est mise à l'étude. On procède à un vote à main levée. La résolution est adoptée à la majorité.

Résolution pour modifier le Règlement sur les catégories de producteurs, leur représentation et leur cotisation annuelle à l'Union des producteurs agricoles

M. Charles-Félix Ross lit la résolution pour modifier le *Règlement sur les catégories de producteurs, leur représentation et leur cotisation annuelle à l'Union des producteurs agricoles*. Sur proposition dûment appuyée, la résolution est mise à l'étude. On procède à un vote à main levée. La résolution est adoptée à la majorité.

Allocution du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Donald Martel, et du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Bernard Drainville

M. Donald Martel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et M. Bernard Drainville, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, s'adressent aux congressistes.

M. Martel estime important de côtoyer les productrices et producteurs. Il nomme ses trois objectifs prioritaires : faciliter la vie des agriculteurs, être sur le terrain et renforcer l'autonomie alimentaire. Pour les atteindre, M. Martel présente ce que compte faire le gouvernement au cours de la prochaine année.

Il souhaite d'abord remettre de l'argent dans les poches des agricultrices et agriculteurs. Dans ce cadre, il rappelle les mesures mises en place à l'intention des entreprises du secteur dans la récente mise à jour économique : congé de cotisation au Fonds des services de santé pour les deux prochaines années (131,6 M$) et compensation pour le coût du carburant (30 M$). Il annonce aux congressistes la création d'une initiative ministérielle, intitulée AgroPerformance, pour le soutien à la performance technologique et climatique (24 M$). Les détails seront dévoilés d'ici quelques jours.

Il souhaite ensuite concrétiser les résultats de la collaboration entre le gouvernement et l'Union. Pour ce faire, il compte augmenter le potentiel agricole de près de 200 000 nouveaux hectares, apporter des allégements concrets, comme l'abolition de la date de fin d'épandage et la reconnaissance des digues et aboiteaux, et prioriser le secteur agricole pour le prélèvement d'eau.

M. Martel poursuit en promettant de transformer les gains en retombées concrètes. Pour y arriver, il envisage de bonifier l'aide pour les entreprises en régions éloignées dans plusieurs programmes, de renforcer la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et de reporter l'application des normes sur les eaux de lavage des fruits et légumes. De plus, pour ce qui est des travailleurs étrangers temporaires, il prévoit l'harmonisation des salaires et le maintien des travailleurs agricoles dans les seuils d'immigration. Il mentionne que plus de 30 M$ ont été versés à ce jour pour le soutien à la relève pour pallier la hausse des taux d'intérêt.

Afin de poursuivre le travail d'allégement réglementaire, M. Martel annonce une gestion simplifiée de l'entretien des cours d'eau en milieu agricole et fait part de sa volonté de favoriser la vente de viande à la ferme et au marché public.

Enfin, M. Martel mentionne poursuivre le développement du réseau triphasé et annonce que des sommes seront versées pour les entreprises agricoles du lac St-Pierre.

M. Drainville, quant à lui, déclare qu'un nouveau cadre réglementaire, fruit d'un travail collaboratif de plusieurs mois entre l'Union et les deux ministères concernés, remplacera l'actuel *Règlement sur les exploitations agricoles* et mettra fin au moratoire sur les superficies en culture. La normalisation des cultures de couverture et des bandes végétalisées est également envisagée, tout comme la fin des dates fixes d'épandage. M. Drainville a la ferme conviction que ce nouveau projet de règlement fera avancer l'agriculture et l'environnement. Les deux secteurs, souvent en opposition, peuvent progresser ensemble selon lui. Enfin, il s'engage à collaborer avec l'Union et à défendre le projet de règlement. Il invite les congressistes à emprunter la même voie.

MM. Martel et Drainville répondent aux questions des congressistes.

Le gouvernement veut encourager les marchés publics et forcer les institutions publiques à s'approvisionner en produits locaux. En ce qui concerne la tarification carbone, les ministres soulignent que dans la situation budgétaire actuelle, peu de secteurs bénéficient d'aide financière. Les fonds accordés lors de la dernière mise à jour économique témoignent de l'importance du secteur agricole pour le gouvernement. M. Drainville admet qu'il reste des inégalités entre les secteurs et que le travail doit se poursuivre. Quant à la relève agricole, M. Martel déclare que des progrès ont été accomplis par son prédécesseur et que le travail continue.

MM. Martel et Drainville ont été sensibilisés à des dossiers qui préoccupent les productrices et producteurs, comme le manque de ressources financières et humaines à La Financière agricole du Québec, les problèmes du secteur acéricole dans le Bas-St-Laurent, le principe de résidualité en production forestière et le manque de soutien aux producteurs de bois, le dossier du lac St-Pierre et la taxation municipale. Enfin, M. Martel accepte l'invitation de visiter les régions périphériques et s'engage à prendre connaissance du rapport produit par l'Union sur les enjeux de ces régions.

Hommage aux employés qui travaillent à l'Union depuis 25 ans

On rend hommage aux employées et employés qui travaillent à l'Union depuis 25 ans. On les invite à monter sur la scène.

Rapport d'ateliers (1re partie)

On amorce l'étude, en plénière, des résolutions traitées en ateliers.

Rencontre avec les chefs de parti d'opposition

Pablo Rodriguez, chef du Parti libéral du Québec

M. Rodriguez remercie les productrices et producteurs de nourrir le Québec et de permettre à nos régions de rester debout. Selon lui, le gouvernement québécois ne comprend pas la réalité du secteur agricole, au chapitre notamment de la pression financière, des coûts de production, des programmes mal adaptés, des enjeux de main-d'œuvre et des besoins de la relève.

Sa formation politique souhaite, entre autres, revoir le fonctionnement du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) et les règles relatives à l'achat institutionnel et s'attaquer à la lourdeur administrative. La Financière agricole du Québec doit quant à elle revenir à sa mission initiale, c'est-à-dire soutenir et promouvoir le développement du secteur agricole et agroalimentaire.

Ruba Ghazal, porte-parole de Québec solidaire

Mme Ghazal considère qu'il ne pourrait y avoir de sécurité alimentaire ou de régions fortes et résilientes sans les productrices et producteurs. Sa formation politique a grandement appuyé la mobilisation de l'an dernier en dénonçant l'inaction du gouvernement. Elle souligne que l'inflation frappe de plein fouet le milieu agricole, que plusieurs doivent se trouver un deuxième emploi et que l'Union a raison de plaider en faveur de budgets agricoles plus importants.

Québec solidaire souhaite plafonner à 2 % les marges des épiceries, porter à 65 % les achats institutionnels auprès des fournisseurs québécois, prévoir une enveloppe destinée au milieu agricole dans le FECC et mieux répondre aux besoins de la relève en matière de transfert et d'acquisition d'entreprise.

Paul St-Pierre Plamondon, chef du Parti québécois

M. St-Pierre Plamondon rappelle que sa formation politique a toujours eu l'agriculture à cœur en raison du rôle fondamental qu'elle occupe dans la société. L'effondrement du revenu net, la dette agricole croissante et l'augmentation du coût des intrants mènent à un modèle brisé et intenable pour l'avenir. Or, l'autonomie et la souveraineté alimentaires doivent demeurer des objectifs prioritaires.

En matière de tarification du carbone, son parti veut mettre fin au déséquilibre actuel entre la contribution du secteur et le soutien qu'il obtient en retour. Il envisage aussi une réduction prudente du prix de l'essence, une baisse des coûts d'intérêt liés à l'endettement des entreprises, des accommodements fiscaux pour la relève ainsi qu'une réduction de la lourdeur bureaucratique.

Rapport d'ateliers (2e partie)

On poursuit l'étude, en plénière, des résolutions débattues en ateliers.

Jeudi 4 décembre 2025

Entrevue avec Kim Lévesque-Lizotte

L'animatrice du Congrès, Mme Johanne Despins, mène une entrevue avec Kim Lévesque-Lizotte, scénariste et autrice. La discussion porte notamment sur la série *Avant le crash*, dont elle est coautrice et dans laquelle les enjeux agricoles sont abordés.

Mme Lévesque-Lizotte exprime également son empathie envers les productrices et producteurs agricoles et déclare attacher une grande importance à l'autonomie alimentaire.

Allocution du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, l'honorable Heath MacDonald

L'honorable Heath MacDonald, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC), s'adresse aux congressistes. Il est accompagné de Mme Sophie Chatel, députée de Pontiac-Kitigan Zibi et secrétaire parlementaire d'AAC.

Il rappelle que l'agroalimentaire joue un rôle économique important au Canada et au Québec. Il s'engage à être la voix des agricultrices et des agriculteurs auprès du gouvernement fédéral. Malgré l'importance du secteur sur le plan économique (nombre d'emplois et contribution au PIB), on le tient pour acquis. Les entreprises agricoles sont confrontées à des défis sans précédent, en raison notamment du climat et des conflits géopolitiques. Le gouvernement canadien tâche de mettre en place ou d'améliorer des programmes de gestion des risques. M. MacDonald rappelle l'augmentation des taux de compensation dans le secteur des œufs et la confirmation, en début d'année, d'un financement supplémentaire de 38 M$ permettant au projet Agrisolutions climat d'être prolongé jusqu'en 2028. En 2025, le gouvernement fédéral a annoncé une mesure fiscale permettant de déduire la totalité de la valeur des nouveaux investissements visant à accroître la productivité des entreprises agricoles.

M. MacDonald mentionne que le premier ministre souhaite que le Canada s'affiche comme un leader du G7 en matière d'économie, et il a besoin du secteur agricole pour y arriver. La sécurité alimentaire est d'ailleurs une priorité pour le pays, tout comme le maintien des marchés d'exportation actuels et leur diversification. À cette fin, le gouvernement investira 75 M$ sur 5 ans dans le programme Agri-marketing. M. MacDonald a visité de nombreux pays pour établir de nouveaux partenariats.

Le ministre a affirmé que la gestion de l'offre ne fera pas partie des discussions lors de la révision, en 2026, de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique.

En réponse à des questions concernant le développement de relations avec la Chine, le ministre souligne que le gouvernement doit user de prudence, car les négociations avec les États-Unis pourraient s'en trouver affectées. Il réitère l'importance de protéger la gestion de l'offre, sans opposer les secteurs de production et s'engage à le faire. On sensibilise le ministre à diverses questions : renouvellement des normes biologiques, importance de consulter le secteur agricole avant de mettre en place des normes visant les travailleurs étrangers temporaires pour le secteur agricole et de soutenir le secteur pour les modifications envisagées, concurrence étrangère déloyale et importation illégale, négociations dans le bois d'œuvre, préoccupations face au projet de TGV et manque d'abattoirs sur le territoire. On interpelle également le ministre sur le faible investissement dans le secteur agricole au pays. On demande également une augmentation de la tranche sans intérêt du Programme de paiements anticipés.

Réunion plénière

Rapports d'ateliers

On termine l'étude, en plénière, des résolutions débattues en ateliers.

Résolution extraordinaire

Mme Magali Delomier et M. Paul Doyon présentent une résolution extraordinaire qui s'intitule *Entente de principe entre les PPAQ et le MRNF pour le développement acéricole de 50 000 nouveaux hectares d'érablière en forêt publique.* Sur proposition de M. Benoit Quintal, appuyée par M. Martin Guay, la résolution est mise à l'étude. On procède à un vote à main levée. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Divers

On invite les congressistes à formuler des commentaires.

Discours des dirigeants élus

Les dirigeants élus sont invités à prononcer leur discours. On rend hommage à M. Paul Doyon, qui termine son mandat.

Clôture du Congrès

Les sujets étant épuisés, il est résolu à l'unanimité de clôturer le 101e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles.